

# SUPPLEMENT SPECIAL ELECTIONS 17 MAI -10 JUIN

## ANSANM ! 51

### MAI 2013 : la FSU aux urnes

Tous les 3 ans, la FSU sollicite l'avis des adhérents de ses syndicats sur son fonctionnement et ses actions ; cela s'est traduit par une consultation sur le rapport financier et le rapport d'activité de la section qui ont été validés en novembre dernier puis par un congrès départemental en janvier et national en février qui ont travaillé à jeter les bases de l'orientation politique de notre fédération ; enfin, pour clôturer le cycle, nous abordons maintenant le vote d'orientation qui devra permettre de constituer les équipes chargées, à chaque niveau de notre organigramme, de faire vivre la section départementale pendant les 3 ans qui viennent.

Ce processus est partie intégrante d'une volonté de donner à la fédération toutes les garanties d'un fonctionnement démocratique puisque ce sont les adhérents qui décident par qui et comment la FSU doit être représentée.

Participer massivement à ce vote est essentiel, il en va de la crédibilité de nos actions.

C'est pourquoi nous vous invitons à vous prononcer sans attendre et à indiquer votre choix entre les trois listes qui se présentent à vos suffrages du 17 mai au 10 juin.

Vous trouverez dans cette revue tous les éléments utiles pour effectuer ce choix.

Christian PICARD, Secrétaire départemental

Marie-Hélène DOR, Secrétaire départementale Adjointe



# Mode d'emploi

Dès le 17 mai et au plus tard le 10 juin



Si vous votez par correspondance



## SANS TARDER



**Votez en utilisant le matériel joint: complétez le bulletin. Celui-ci doit ensuite être plié et inséré dans la petite enveloppe.**



**Glissez celle-ci dans la grande enveloppe blanche que vous aurez pris soin de compléter et de signer puis scellez et postez le tout ou le remettre à votre représentant syndical si le vote est organisé sur votre lieu de travail**

### Attention!

**Si des modalités spécifiques sont prévues par votre syndicat celui-ci vous indiquera la marche à suivre**

### QUI PEUT VOTER?

**les syndiqué(e)s à jour de leur cotisation syndicale 2012-2013 au moment de l'ouverture du scrutin, soit le 17 mai au plus tard**

### SUR QUOI VOTE-T-ON?

**Vous devrez voter pour l'une des trois listes en présence**

**Pour vous aider dans ce choix, celles-ci sont accompagnées chacune d'un texte d'orientation.**

**Ces documents sont publiés aux pages 6 à 11**

## Pourquoi la FSU est opposée à l'Accord National Interprofessionnel

Si'il fallait une démonstration convaincante qu'aucune rupture en matière de politique économique et sociale n'est encore intervenue dans notre pays, l'Accord National Interprofessionnel (ANI) en serait l'illustration parfaite.

Cet accord signé avec le Medef par la CFDT, la CGC et la CFTC suscite l'opposition ferme et résolue **de la CGT, FO, Solidaires et la FSU.**

Quand Laurence Parisot qualifie cet accord « d'historique » il ne peut plus y avoir le moindre doute sur la nocivité de ce dispositif. Pourquoi historique? « parce que son contenu est profondément innovant, parce qu'il couvre un champ très large de la vie du travail, de la vie sociale, parce qu'il va transformer la gestion des ressources humaines ».

En effet !

**Cet accord** réduit les droits des salariés, accroît ceux des patrons, facilite les licenciements et les plans sociaux.

**Il prévoit** par exemple de contraindre un salarié à muter n'importe où en cas de difficulté de l'entreprise et en cas de refus, celui-ci peut être licencié « pour motif personnel » ! En clair : avoir des raisons familiales ou personnelles qui rendent une mobilité difficile deviendra une faute professionnelle de l'exclusive responsabilité du salarié ; le Medef et ses alliés viennent donc d'inventer le concept d'auto-licenciement ! Ce nouveau dispositif vaudra également si un salarié conteste une baisse de salaire ou des modifications horaires. C'est innovant en effet.

**L'élément le plus inquiétant** dans ce texte est certainement la généralisation du CDI intermittent. Il s'agit de créer à titre expérimental dans les entreprises de moins de 50 salariés (soit la majorité des entreprises à la Réunion) un contrat qui permettra les périodes « creuses » en matière d'activité, donc en matière de salaire avec des horaires lissés sur l'année, une manière donc d'institutionnaliser la précarité. Le patronat en rêvait ! Les intermittents du spectacle qui connaissent bien ce régime nous en font l'éloge ! Gageons qu'à terme ce « modèle » social se généralisera y compris dans les services publics !



### Syndicat Départemental Unitaire des Collectivités Locales, du Ministère de l'Intérieur et du Ministère des Affaires Sociales

Depuis 2009, pour rompre avec le triste exemple de syndicats « pyramidaux » où « le haut » dirige sans prendre l'avis ni rendre de comptes « à la base », le SDUCLIAS FSU est présent dans toutes les collectivités territoriales.

Pour nous, le syndicat doit être à l'écoute de tous les agents et salariés, il doit être l'expression de toutes et de tous. Porteur de revendications, il fera tout pour les faire avancer dans un souci constant de **privilégier à la fois le respect des opinions, la recherche des convergences, l'unité d'action et la détermination à n'exclure aucune forme d'action pour les faire aboutir.**



Le SDUCLIAS FSU milite pour un syndicalisme unitaire, démocratique et indépendant des employeurs et des partis politiques. Un syndicalisme qui allie à la fois les propositions, le rapport de force, l'action et la négociation. Nos priorités revendicatives sont la défense des intérêts individuels et collectifs des agents titulaires et non-titulaires.

Nous rejoindre, c'est rejoindre une organisation et une fédération qui ont fait la preuve de leur combativité et de leur détermination.

*Pour vous représenter, vous défendre, vous conseiller, n'hésitez pas à contacter nos délégués :*

Stephan Carpaye 0692 87 90 87      Léandre Billaud 0692 53 55 81      Daniel Maillot 0692 76 71 89

Le SDUCLIAS FSU intervient auprès de vos employeurs pour que les dispositions réglementaires soient appliquées au mieux des intérêts des agents concernés.

Notre syndicat lutte contre toutes les formes de discriminations, pour la transparence des CAP.

**Le SDUCLIAS FSU soutient, défend et informe chaque fonctionnaire territorial.**



## LE SNE-FSU (SYNDICAT NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT) FAIT LE POINT SUR SON ACTUALITE

Une Agence Française de la Biodiversité va absorber les établissements publics en charge de milieux naturels

L'année 2013 annonce la création de la future Agence française de la biodiversité, voulue par le président François Hollande. Celle-ci devrait regrouper différents opérateurs publics existants en charge de la protection et de la connaissance de la nature et compter jusqu'à 1 000 agents.

Beaucoup d'incertitudes planent sur le devenir des établissements concernés : Parcs nationaux, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, ...

Les contours de cette Agence restent aussi à définir notamment en terme de missions, d'organisation territoriale, de gouvernance, et de financements.

### La Charte du Parc national de La Réunion soumise à l'avis des Réunionnais

Le Parc national de La Réunion, créé en 2007, est un territoire reconnu pour ses patrimoines naturel, culturel et paysager exceptionnels. Le cœur rassemble l'essentiel des éléments naturels terrestres remarquables de l'île, soit environ 42 % de la surface de La Réunion. Au sein de l'aire d'adhésion qui entoure le cœur, l'administration du Parc propose aux 24 communes de s'impliquer dans le développement durable des territoires.

La charte du Parc national, en cours d'élaboration, doit exprimer un projet sur l'ensemble de ces espaces pour les 10 années à venir. Au cours des derniers mois, les instantes et les réunionnais ont été consultés pour donner leur avis sur ce document riche de 200 pages.

La finalisation et la validation de ce document stratégique est prévue pour la fin de l'année 2013.

### Le Parc national de La Réunion : un territoire pédagogique

Les espaces naturels du cœur du Parc national de La Réunion sont de véritables laboratoires du vivant et d'excellents outils pédagogiques. Accueillir, informer et sensibiliser est l'une des missions principales du Parc national. Pour cela, il dispose d'un personnel de terrain qui partage sa passion et transmet ses connaissances aux publics, notamment le public scolaire. L'offre pédagogique vise aussi bien les projets de classe sur l'année que les interventions ponctuelles. Pour toute demande, consulter le site internet du Parc national : <http://www.reunion-parcnational.fr/Offre-pedagogique.html>

Ces interventions sont gratuites.



## SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL DANS L'EDUCATION NATIONALE une nouvelle donne

Sous prétexte qu'un fonctionnaire a la garantie de l'emploi, il serait indécent d'évoquer ses conditions de travail. Pourtant, au cours de ces dernières années elles se sont fortement dégradées. Le travail dans le secteur privé et le secteur public a été ces dernières années agressé par les nouvelles pratiques de management, les suppressions massives d'emploi, la pression de la rentabilité, le mépris envers les salariés. Le « new public management » a frappé de plein fouet la Fonction Publique, avec la RGPP, les fusions de services, et l'introduction des pratiques issues du privé dans l'ensemble des ministères. A la pénibilité des tâches s'est ajouté le sentiment de ne pouvoir faire du bon travail, engendrant mal-être, épuisement professionnel, souffrance... Les risques psychosociaux ont alors fait irruption, à côté d'autres plus connus, les troubles musculo-squelettiques.

Le grand écart entre les besoins sociaux, les conceptions identitaires du métier et les marges d'action des fonctionnaires conduit

ceux-ci à « se sentir empêchés de faire le travail qu'ils estiment devoir faire » (Jean-Marc Weller). Le mal être provient en partie de la contradiction entre l'aspiration à la réussite des élèves et la politique des indicateurs. Il y a là un enjeu majeur de santé au travail.

Il est bon de le rappeler: L'État employeur est bien responsable de la santé et de la sécurité de ses agents et **il a obligation de résultat.**

La mise en place des CHSCTA (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail Académique) doit permettre une véritable prise en compte des problématiques santé-sécurité au travail. La FSU est pleinement investie pour faire avancer ces revendications avec vos représentants titulaires et suppléants:

Ribes Roland, SNUEP FSU  
Duriez Catherine, SNEP FSU  
Lecoq Béatrice, SNICS FSU  
Dor Marie Hélène, SNES FSU

**Pierre-Marie Fournier** est le responsable du SNEPAP-FSU de la Réunion. Il est conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP) au sein du SPIP, Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation mais souhaiterait que son métier soit rebaptisé « agent de probation » pour coller davantage aux sens de ses missions et à leur prise en charge.

Les missions d'insertion et de probation auprès des condamnés n'ont pas toujours bonne presse, elles sont pourtant motivées par la nécessité de ne pas limiter la lutte contre la délinquance et la prévention de la récidive à la seule incarcération.

De plus, le taux de récidive diminue considérablement lorsque la peine est exécutée en totalité ou partiellement en milieu libre, avec un suivi probatoire.

Questions à Pierre-Marie Fournier :

### **Qu'est-ce exactement que le SPIP ?**

Le SPIP intervient dans le cadre du service public pénitentiaire et ses missions s'inscrivent dans un objectif de prévention de la récidive. Il participe à l'exécution des décisions et sentences pénales, au maintien de la sécurité publique et met en œuvre des procédures de lutte contre la récidive en favorisant la réinsertion des personnes placées sous main de justice (PPSMJ).

### **Quels sont ses axes d'intervention ?**

Il y en a 3 et concernent aussi bien les personnes sous le coup d'une peine en milieu fermé (prison) qu'en milieu ouvert:

- **l'aide à la décision judiciaire** : dans une approche individualisée, les CPIP réalisent des enquêtes relatives à la situation matérielle, familiale et sociale des PPSMJ dans le cadre de l'exécution de la peine. Ils étudient avec les personnes les modalités de déroulement de leur peine afin de proposer les aménagements appropriés au regard de leur situation pénale et sociale.
- **l'évaluation, le suivi et le contrôle des PPSMJ** ; il s'agit de veiller à ce qu'ils/elles respectent les obligations imposées par la Justice. Nous faisons un travail sur le passage à l'acte, le sens de la peine, l'autonomie et la responsabilisation des personnes suivies. Il n'y a plus seulement une prise en compte médico-sociale, mais aussi de manière clinique, sur le plan comportemental, psychologique, psychiatrique, sociologique...
- **l'insertion** : Le SPIP doit faciliter l'accès aux dispositifs de droit commun (*santé, pôle emploi, conseils généraux, enseignement, sécurité sociale, CAF...*) et développer les partenariats afin de proposer à la personne une orientation et des actions favorisant son insertion. S'agissant des personnes détenues, le SPIP a pour mission la prévention des effets dé-socialisants de la détention, le maintien des liens sociaux et familiaux et la préparation à la sortie.

### **Le SPIP a-t-il les moyens de ses missions ?**

Outre une baisse drastique de son budget, le SPIP subit le développement des partenariats public-privé qui le dépossède de fait de sa pré-éminence dans l'exécution de ses missions de service public de lutte contre la récidive. Dernièrement le Parquet de Saint-Denis a pris une décision très surprenante en confiant à une association qui facture ses services au justiciable (!) l'animation de programmes de sensibilisation aux violences conjugales. Le justiciable se voit obligé de participer à ces programmes à hauteur de 140 euros alors que le code procédure pénale ne l'impose pas et que c'est une des missions du SPIP, service public !

Pour le SNEPAP-FSU, les missions du service public pénitentiaire ne peuvent faire l'objet d'aucune délégation directe à des organismes privés. Il doit bénéficier d'un renforcement en personnels encadrant, personnels d'insertion et de probation, personnels de surveillance, greffe, personnels administratifs,.....

# VOTER URIS

Pour un autre fonctionnement et une autre image de la FSU, votez pour la liste:

## Uris et sympathisants

Pourquoi une liste **URIS** ?

Tout simplement pour proposer une alternative et une autre vision de la Fédération.  
Il était devenu nécessaire d'avoir sur l'échiquier local un autre courant de pensée pour permettre à tous ceux qui ne se retrouvent pas ou plus dans les deux courants qui gèrent la **FSU**, Unité et Action et Alternative Fédérale.

Pour **URIS ET SYMPATHISANTS**,

La FSU ne doit pas être gérée uniquement par les "gros syndicats" ou courants de pensée ni uniquement par des enseignants.

**LE SECRETARIAT DE LA FSU DOIT DONNER TOUTE SA PLACE AUX CRÉOLES ET AUX NON-ENSEIGNANTS.**

Il faut en finir avec cette image du zoreil qui s'accapare tous les postes à responsabilité sans jamais s'investir dans nos problématiques locales.

**NOU LE CAPABLE AUSSI NOU CRÉOLE DE PRENDRE DES RESPONSABILITÉS**

Il ne peut y avoir deux mondes à la RÉUNION, d'un côté les fonctionnaires et de l'autre les réunionnais qui se battent pour avoir un travail, 60% de chômage pour nos jeunes.

Nous devons nous battre aussi pour que le reste de la population touche une prime de vie chère.

C'est aussi ensemble que nous devons nous battre pour :

- un travail pour tous les réunionnais,
- donner les moyens à nos enfants de réussir,
- la titularisation de tous les emplois précaires dans les collectivités,
- la titularisation de tous les contractuels,
- l'arrêt des suppressions de poste,
- le maintien des statuts nationaux de toutes les catégories de personnels,
- défendre l'école publique.

Pour que la **FSU** retrouve ses lettres de noblesse de syndicats indépendants,

il ne faut plus que des camarades continuent à avoir deux casquettes, responsable syndical et élu politique. Syndicaliste ou politicien, **IL FAUT CHOISIR.**

Notre liste en est à ses débuts et nous sommes conscients des difficultés et du travail à faire. C'est pour cela que si vous nous faites confiance, ensemble, nous améliorerons le fonctionnement et l'image de notre **FSU** pour qu'elle reste une fédération déterminée à combattre les inégalités de notre société.

# LISTE URIS ET SYMPATISANTS

MAILLOT JEAN DANIEL	SDUCLIAS FSU	NUCKHIR AHJAY	SDUCLIAS
VIRAPIN CAROUMBIN NICOLAS	SDUCLIAS FSU	LAURET GUY FRANTZ	SDUCLIAS
LAN-YAN-FOCK CHRISTOPHE	SDUCLIAS	LEBON JEAN LOUIS	SDUCLIAS
NGUYEN VAN PHONG CORINE	SDUCLIAS	NUCKHIR MARIE YVETTE	SDUCLIAS
SAUTRON MICHAEL	SDUCLIAS	PAYET DOMINIQUE	SDUCLIAS
ROBERT ERIC	SDUCLIAS	GRONDIN EIDDY	SDUCLIAS
FANOHOTSY MARIE FRANCOISE	SDUCLIAS	TURPIN ERIC	SDUCLIAS
NARSOU PAOLA	SDUCLIAS	GRONDIN ANNIE CLAUDE	SDUCLIAS
NIRLO LAURENT	SDUCLIAS	GALMAR CHRISTINE	SDUCLIAS
ALMANZY MARIE HELENE	SDUCLIAS	SERENADE PATRICIA	SDUCLIAS
MOGNE HAMZA HIBRAHIM	SDUCLIAS	BOURDON PASCALINE	SDUCLIAS
BALAZI ATCHY NILLAMA AURELIE	SDUCLIAS	PAINIAYE ALAIN	SDUCLIAS
ROGEAU SABRINA	SDUCLIAS	OMERALY ERIC	SDUCLIAS
RAVAT MOHAMED OMAR I.B	SDUCLIAS	NUMA ANDRE	SDUCLIAS
GRONDIN SYLVIE	SDUCLIAS	BRONCHET SANDRA	SDUCLIAS
ETHEVE CINDY	SDUCLIAS	DUBART FREDERIC	SDUCLIAS
BEGUE GEORGETTE	SDUCLIAS	KLEIZT FRANTZ	SDUCLIAS
OUZAN JOHNY	SDUCLIAS	BARRET BRUNO	SDUCLIAS
NGUYEN VAN PHONG WILLIAM	SDUCLIAS	CAZEAU FABRICE	SDUCLIAS
DAMOUR JEAN PASCAL	SDUCLIAS	ANAMOUTOU MARIUS	SDUCLIAS
CELERINE ERICK	SDUCLIAS	LADERVAL GERALDINE	SDUCLIAS
HOAREAU JOSEPH GASTON	SDUCLIAS	PAYET INEL	SDUCLIAS
POTHIN CEDRIC	SDUCLIAS	MUSSARD ERIC	SDUCLIAS
GOPAL DANIEL	SDUCLIAS	PIERRE LOUIS JEAN RENE	SDUCLIAS
PAYET GILLE	SDUCLIAS	MOUTOUSSAMY ARNAUD	SDUCLIAS

## POUR UNE FSU REUNION UNITAIRE ET COMBATIVE

Du **jeudi 16 mai au lundi 10 juin**, chaque adhérent des syndicats affiliés à la FSU est appelé à exprimer un vote d'orientation qui permettra de renouveler la moitié des sièges du Conseil Délibératif Fédéral Départemental (CDFD) sur la base des listes de tendances (ou courants de pensée). L'autre moitié sera composée des représentants des syndicats affiliés existants dans le département au prorata de leur représentativité (nombre d'adhérents).

### LA FSU : UNE FEDERATION DE TRANSFORMATION SOCIALE

Dans le cadre de notre fédération, le courant de pensée « Unité et Action et sans tendance » se bat au quotidien pour une société plus solidaire, pour la défense et le développement des services publics. Face à la remise en cause sans précédent des structures de solidarité (retraite, sécurité sociale...) le combat pour une société plus solidaire est plus que jamais fondamental. Cette destruction des liens de solidarité est particulièrement sensible à La Réunion où la situation économique et sociale aggrave les difficultés de beaucoup de Réunionnais et rend d'autant plus nécessaire l'existence de ces structures de solidarité, « Unité et Action » s'inscrit pleinement dans ce combat.

Le maintien des acquis en matière de protection sociale passé par une défense des services publics durement attaqués, en particulier ces dix dernières années, une défense des statuts pour les agents des trois fonctions publiques, une défense des droits du travail pour tous les salariés.

### POUR LA DEFENSE ET LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS

L'objectif est bien de changer cette société injuste et inégalitaire dans laquelle nous vivons. Cela suppose de profonds changements dans de nombreux

domaines, en particulier dans la gestion des services publics et de leurs personnels.

Le remplacement de la RGPP par la MAP (modernisation de l'action publique), le budget 2013 et le projet de budget 2014, le projet de refondation de l'Ecole, le projet de Loi relatif à la troisième phase de décentralisation, le projet de Loi sur l'accord sur l'emploi signé par des syndicats de salariés minoritaires, les nouveaux projets sur les retraites, les projets relatifs à la santé... toutes ces décisions ou projets gouvernementaux montrent à l'évidence l'importance de l'expression des personnels pour aboutir à un véritable changement de politique.

### UNE FSU A LA MESURE DES ENJEUX

Le renforcement de notre fédération est donc déterminant pour mener à bien les actions qui permettront de réels changements de transformation sociale et une défense des services publics et de leurs personnels. C'est une condition essentielle pour que la FSU pèse de tout son poids sur la mise en œuvre d'actions unitaires.

Ce renforcement passe par une augmentation des effectifs de ses syndicats, mais aussi par l'accueil de nouveaux syndicats en son sein. Il est vrai que c'est un objectif ambitieux dans un contexte où le nombre de salariés syndiqués est plutôt en diminution dans tous les secteurs.

Ce renforcement passe aussi par une amélioration de la représentativité de notre fédération, en particulier à l'occasion des prochaines élections professionnelles qui se dérouleront en 2014. La FSU doit réaffirmer sa place de première fédération de la Fonction publique d'Etat, elle doit devenir une fédération importante dans la Fonction publique territoriale. C'est dès maintenant qu'il faut préparer ces élections par l'activité et les actions au quotidien de tous ses syndicats.

**Pour mener ces combats, pour défendre ces valeurs dans une réelle unité**

**VOTEZ POUR LA LISTE « UNITÉ ET ACTION ET SANS TENDANCE »**

Cette liste est soutenue par :

Santiago ALONSO (SNES) Sonia ARBEL (SNUCLIAS) Elizabeth BARRACO (SNES)  
Pascal BOYER (SNUCLIAS) Sabine BOYER (SNUIPP) Patricia GASTON-VERY (SNES)  
Estel GERBITH (SNUCLIAS) Emmanuelle HALLER (SNUIPP) Fabrice HALLER (SNUIPP)  
Abderrazak IDRISI (SNES) Gérard MARI (SNES) Elisabeth METAIS (SNES)  
Audrey MOREAU (SNES) Gérard ORRICO (SNUIPP) Jacqueline PAYET (SNUCLIAS)  
Corinne PEYRE (SNES) Anne ROSSO (SNUIPP) Philippe SAUTRON (SNU ACTE)  
Daniel SAUGUES (SNETAP) Pierre SCARCELLA (SNES) Vincent TAVAN (SNES)  
Martine VILLY (SNES) Jean Louis VIOLIN (SNUIPP)





**VOTE D'ORIENTATION FEDERAL DE MAI-JUIN 2013**  
**LISTE UNITE ET ACTION ET SANS TENDANCE**

1	JUPPIN Fabrice	SNUCLIAS	Adjoint administratif en mairie
2	MOUNICHY Mylène	SNUIPP	Professeure des écoles
3	ZERWETZ Michel	SNES	Directeur de CIO
4	CAQUELARD Benoit	SNEP	Professeur d'EPS
5	VIENNE Vania	SNETAP	Formatrice contractuelle
6	RAPADY Claude	SNU ACTE	Agent du CROUS
7	SIMONIN Denis	SNUPDEN	Personnel de direction
8	PERIAMODELY Serge	SNUEP	Professeur de LP
9	CHELALOU Nora	SNUIPP	Professeure des écoles
10	BONNOT Nadine	SNES	Professeure certifiée
11	GOURAMA Claudine	SNUCLIAS	Agent d'accueil
12	VEBREL Boris	SNES	Professeur certifié
13	PAULA Paul	SNU ACTE	ATEC retraité
14	ELLAMA Céline	SNUIPP	Professeure des écoles
15	TURPIN Jean Daniel	SNUCLIAS	Agent service foncier
16	LEVASSEUR Laurence	SNEP	Professeure d'EPS
17	RAMASSAMY Frédéric	SNES	Professeur contractuel
18	GERBITH Patrick	SNUCLIAS	Educateur sportif
19	PIDEBOIS Jean-François	SNEP	Professeur d'EPS
20	MARIMOUTOU Denis	SNUCLIAS	Agent technique en mairie
21	CARRERA Guadalupe	SNES	PEGC
22	LACERDA Patricia	SNUIPP	Professeure des écoles
23	ARNOLD Chantal	SNU ACTE	Agent d'accueil CROUS
24	TOISON Jean Claude	SNUCLIAS	Agent de service garage
25	GEOFFROY Véronique	SNES	Professeure certifiée
26	SAINT LU Manuel	SNEP	Professeur d'EPS
27	PALAVASSON Elise May	SNUIPP	Professeure des écoles
28	PARACK Nouryahane	SNUCLIAS	Adjoint administratif en mairie
29	LAURENTI Antoine	SNES	Professeur certifié
30	NANY Jean Jacques	SNU ACTE	Agent du CROUS
31	BILLY Candice	SNEP	Professeure d'EPS
32	LEBON Claude	SNUIPP	Professeure des écoles
33	PITA Luis-Nourredine	SNETAP	Professeur certifié
34	HUBERT Nathalie	SNUCLIAS	Agent territorial
35	CAVILLOT Nadine	SNES	CPE
36	GOPAL Didier	SNUIPP	Professeur des écoles
37	COMBE Chrystel	SNES	Professeure certifiée
38	ARAYE Alexandrine	SNUCLIAS	Adjoint administratif en mairie
39	CHAISE Jean Baptiste	SNEP	Professeur d'EPS
40	RICHAND René	SNUIPP	Professeur des écoles retraité
41	CARPY Jean Paul	SNUCLIAS	Agent d'entretien
42	RABOUR Natacha	SNES	Professeure certifiée
43	BOULEVARD José	SNUCLIAS	Agent technique
44	ARNAUD Christine	SNUIPP	Professeure des écoles
45	DEHAIS Camille	SNEP	Professeure d'EPS
46	OULEDI Eric	SNUCLIAS	Agent service logistique
47	SAILLAND Annick	SNES	Professeure certifiée
48	BOURILLOT Carole	SNUIPP	Professeure des écoles
49	FLORUSSE Marie Annick	SNU ACTE	Agent territorial en lycée
50	RODRIGUES Victor	SNES	Professeur certifié

## Alternative Fédérale

# 9 années d'expérience

C'est à la suite de la longue grève de 2003, dont nous avons été les initiateurs, que la majorité des adhérents de la FSU ont confié la direction de leur fédération à **Alternative Fédérale**.

Depuis cette date et dans des circonstances difficiles, **Alternative Fédérale** a maintenu et développé une FSU vivante et diversifiée, présente dans tous les secteurs traditionnels mais capable également de se développer au-delà, en particulier dans la Territoriale.

## Réfléchir et agir ensemble

La FSU regroupe des syndicats chacun « spécialisé » dans son domaine. Chacun d'eux intervient en toute indépendance sur son secteur. **Le rôle de la FSU est de coordonner ces interventions, de favoriser les convergences et de soutenir les initiatives.**

La réflexion de chaque syndicat doit être portée à la connaissance de tous les autres pour permettre une compréhension commune et cohérente de la situation générale des salariés que nous syndiquons. La spécificité de chaque composante de la fédération est un capital à partager.

Les combats ne pourront être gagnés que si l'action de chacun s'inscrit dans une problématique commune qui dépasse la simple juxtaposition des revendications des syndicats. Cette dimension commune, véritable creuset de l'action syndicale, est portée par **Alternative Fédérale** à La Réunion et **Alternative Fédérale** seule.

C'est cet esprit d'unité qui fonde notre liste : pas moins de 14 syndicats de la FSU et leurs représentants les plus éminents y figurent.

**Alternative Fédérale** n'est pas une unité de façade.

# Ne rien lâcher !

## Alternative Fédérale

Les cinq ans passés resteront ceux de reculs pour les salariés et les services publics. Sans refaire ici un long catalogue, deux points retiennent notre attention :

- **La Révision Générale des Politiques Publiques** qui au prétexte que la Fonction Publique coûterait trop cher a supprimé des dizaines de milliers de postes.

- Les dispositions Fillon sur le recul de l'âge de départ en retraite, la réduction du niveau des pensions et l'allongement de durée de cotisation.

Sur ces points, les salariés pouvaient s'attendre à ce que le nouveau gouvernement sorte de l'ornière libérale. Malheureusement, il n'en est rien :

La RGPP rebaptisée Modernisation de l'Action Publique, n'a pas été bouleversée. La création de postes dans certains ministères est compensée par des suppressions dans d'autres.

Loin de revenir sur les dispositions Fillon, le gouvernement les aggrave en rognant sur les pensions et en préparant de nouveaux reports de l'âge de départ et prévoit même d'avancer l'échéance à 2017 !

Ces deux sujets sont au cœur de l'action revendicative aujourd'hui. Nous en ferons un axe permanent d'action.

D'autres dossiers comme le récent et scandaleux Accord National Interprofessionnel ou le projet dit de « refondation » de l'École marquent l'absence de rupture significative avec les politiques libérales.

Nos revendications dépassent les clivages politiques : ce que nous combattons hier, nous le combattons aussi demain.

## Alternative Fédérale

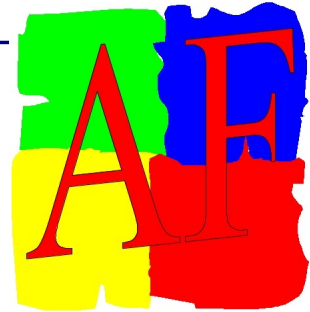
# L'esprit fédéral

**Alternative Fédérale** regroupe des militants de toutes catégories, de tous les syndicats de la FSU, de toutes les sensibilités. Cette diversité garantit l'autonomie d'action et la vitalité de notre section départementale.

Avec plus de 200 délégués réunis pendant 3 jours de congrès, soit la plus importante participation enregistrée dans un congrès départemental, nous avons fait la démonstration de notre capacité à insuffler une forte dynamique militante.

Notre souci est bien de maintenir en permanence un espace fédéral de réflexion et d'action où chacun a sa place sans pour autant se trouver en position de domination permanente.

L'entreprise est difficile et se heurte parfois à des réactions négatives de syndicats exclusivement centrés sur leurs prérogatives. Néanmoins, elle se révèle fructueuse tant il est important de développer un point de vue et des actions communes à tous.



## Alternative Fédérale

# Au cœur de la Réunion

**Alternative Fédérale**, qui n'est pas une tendance nationale, existe parce que La Réunion est éloignée de la France métropolitaine. Géographiquement mais aussi économiquement et socialement. Nos problématiques ne sont pas forcément solubles dans les préoccupations syndicales métropolitaines :

- place des langues régionales
- nécessité d'un rééquilibrage dans l'accès à l'emploi des réunionnais, en particulier sur les postes à responsabilités
- très forte proportion d'emplois précaires dans les services publics, notamment à la Territoriale.

La situation réunionnaise est source de contradictions et d'inquiétudes multiples et doit nourrir un débat et une réflexion permanente tournée vers cette réalité.

**Alternative Fédérale** a cette volonté et l'a démontré depuis sa création.

**Poursuivre l'œuvre entreprise, la consolider**

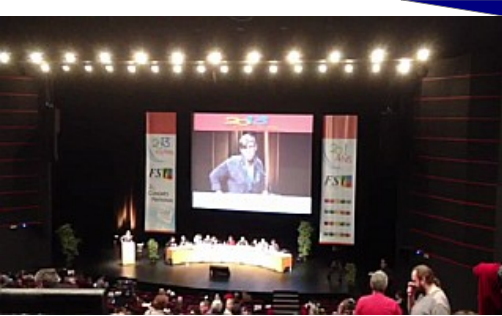
**c'est ce que nous proposons en votant**

**Alternative Fédérale.**

# VOTE D ORIENTATION FEDERAL DEPARTEMENTAL 2013

## Liste *ALTERNATIVE FEDERALE*

	NOMS	SYNDICATS	FONCTIONS
1	CHRISTIAN PICARD	SDU-CLIAS	Secrétaire Départemental FSU
2	MARIE HELENE DOR	SNES	Secrétaire Adjointe FSU
3	CENDRINE PEIGNON	SNUEP	Trésorière FSU
4	STEPHAN CARPAYE	SDU-CLIAS	Trésorier Adjoint FSU
5	PHILIPPE AZEMA	SNES	Membre du bureau
6	LEANDRE BILLAUD	SDU-CLIAS	Secrétaire Section Conseil Général
7	CATHY DURIEZ	SNEP	Secrétaire Académique
8	CHARLES LOPIN	SNUEP	Secrétaire Académique
9	CLAUDINE POUPON	SNUIPP	Membre du bureau
10	JEROME PAYET	SNU-P-EMPLOI	Secrétaire Régional
11	RICHARD TOPCZENSKY	SNESUP	Secrétaire Académique
12	JEAN-ODEL OUMANA	SNASUB	Co-Secrétaire Académique
13	BEATRICE LECOQ	SNICS	Secrétaire Académique
14	SOPHIE LANCIANI	SNUAS-FP	Secrétaire Académique
15	ALIX FLORUSSE	SNUACTE	Membre du bureau
16	JEAN-FRANCOIS CROSSON	SNPI	Secrétaire Académique
17	PIERRE-MARIE FOURNIER	SNEPAP	Secrétaire Départemental
18	DIDIER BOURSE	SNUEP	S1 Lycée Hôtelier Saint-Paul
19	REINE-CLAUDE VIGNE	SNES	Représentante FSU à la CALCR
20	SANDRA MONG LAU	SDU-CLIAS	Membre du bureau
21	FREDERIQUE PICARD	SNEP	Secrétariat FSU
22	ANNE GAUVIN	SNUIPP	Membre du bureau
23	ANTONIN TERRENTROY	SNU-P-EMPLOI	Membre du bureau
24	ARMELLE ROCHE	SNES	S1 Clg Letoullec / CA Académique
25	LIONEL LEDUC	SNESUP	Trésorier
26	JEAN-CLAUDE MICHOU	SNASUB	Co-Secrétaire Académique
27	GUILLAUME ARIBAUD	SNES	Représentant FSU à la CCP des AED
28	MARCEAU MAILLOT	SDU-CLIAS	Secrétaire Section de St-André
29	MARTINE CAHOUR	SNUIPP	Professeure des Ecoles
30	THIERRY SOUPRAYENMESTRY	SNEP	S1 Lycée Bouvet St-Benoit
31	JEAN-FRANCOIS VISNELDA	SNUEP	Membre du bureau
32	KATIA VENCO	SNES	Élue à la CA Nationale
33	GERARD LEONARD	SNU-P-EMPLOI	
34	RICHEL SACRI	SNASUB	Membre du bureau
35	FRANCOISE LEPOAN	SNES	S1 Lyc de la Possession / CA Académique
36	RESHAD SULLIMAN	SDU-CLIAS	Section Conseil Général
37	MARIE-CLAUDE CORRE	SNUIPP	Professeure des Ecoles
38	JACQUES PENITOT	SNEP	Retraité
39	PHILIPPE LUDEL	SNUEP	S1
40	THIERRY HOARAU	SNES	Webmestre FSU
41	VALERIE CADET	SNASUB	Section du Rectorat
42	EMMANUEL SANCHES	SNU-P-EMPLOI	
43	RAPHAEL FOLIO	SNES	S1 clg Ravines des Cabris St-Pierre
44	JESSIE HAMILCARO	SDU-CLIAS	Section Conseil Général
45	MYLENE PLU	SNEP	Lyc E De Parny/MAD à l'Université
46	FRANCOIS LETOULLEC	SNUEP	Commissaire Paritaire
47	CAROLINE MOREL	SNUIPP	Professeure des Ecoles
48	PATRICIA CROSSON	SNES	Lycée de Trois Bassins
49	FRANCIS FERRERE	SDU-CLIAS	LP L'Horizon Saint-Denis
50	SOPHIE JEAMBLU	SNES	Commissaire Paritaire



## CONGRES NATIONAL FSU A la rencontre des outremer

*Le congrès national de février dernier avait tout d'un conclave d'une semaine, la fumée blanche en moins : des travaux qui démarrent à 8h le matin pour s'achever bien souvent après 22h chaque jour, peu de temps pour souffler mais les locaux du Palais des Congrès de Poitiers n'ont désormais plus de secret pour les 700 congressistes présents.*

*Pour les délégations d'outremer, les travaux ont commencé sans temps mort le dimanche dès la sortie de l'avion.*

*Il est en effet de tradition de réunir les sections d'outremer la veille du congrès national. Outre la Réunion, étaient représentées les sections de Mayotte, Guadeloupe, Guyane, et Nouvelle-Calédonie. Cette rencontre nous a permis d'élaborer **un texte commun** qui est désormais intégré dans les textes nationaux, un texte qui a été défendu à la tribune du congrès et que nous reproduisons ci-dessous.*

Abandonnant le concept d'Outre-Mer au profit des outremer, la réalité de nos collectivités et départements a évolué. Si nos spécificités se recouvrent parfois, elles sont loin d'être uniformes et nos particularismes sont le fruit de nos histoires et de nos situations géographiques particulières.

Polynésie, Nouvelle Calédonie, Saint Pierre et Miquelon, Wallis et Futuna, Martinique, Guadeloupe, Guyane, Réunion, Mayotte demandent à ce que soit reconnues et préservées leurs spécificités en s'inscrivant pleinement dans les combats de la FSU.

**Les outremer** connaissent tous, à des degrés divers, une forte natalité, une jeunesse importante ;  
Les outremer connaissent un taux de chômage bien supérieur à la moyenne, résultat d'un tissu économique rétracté, d'une économie sous perfusion et d'offres de formations insuffisantes pour répondre aux besoins ;

**Les outremer** connaissent un coût de la vie élevé ;

**Les outremer** connaissent des réalités climatiques et géographiques bien différentes de l'hexagone ;

**Les outremer** sont éloignées et souffrent de l'insuffisance voire de l'absence de continuité territoriale

**Les outremer** sont riches de leurs diversités culturelles et linguistiques ;

**Les outremer**, au cœur de blocs régionaux ou continentaux, loin de l'hexagone, s'inscrivent naturellement dans des logiques de coopération régionale ;

Ainsi, nos mandats sont traversés par ces contextes si divers. Ces contextes donnent aux services publics une place prépondérante dans la construction du lien social, dans l'aménagement des territoires et pour les perspectives d'avenir de nos jeunes.

C'est pourquoi les attaques répétées contre les services publics ces dernières années, en décalage total avec la réalité de nos départements et territoires, ont eu un impact catastrophique, accroissant un retard déjà sérieux et provoquant l'explosion des emplois précaires dans les services publics.

C'est pourquoi les mandats que porte la FSU sont essentiels pour nos territoires, c'est pourquoi aussi il est si important que la FSU se saisisse de nos mandats.

**Sur la précarité** : la précarité massive dans la fonction publique des DOM / TOM conduit à diviser les personnels de la fonction publique, et à tolérer des dérives. Nous devons y réaffirmer avec une force toute particulière l'absolue nécessité de l'accès au statut qui passe notamment par la stagiarisation des plus anciens.

**Sur les humanités régionales** : nos outremer sont riches de leurs diversités culturelles et régionales. Celles-ci doivent trouver toute leur place dans les programmes nationaux et dans la formation des maîtres.

**Sur les spécificités climatiques et géographiques** : il faut un mandat d'étude pour tenir compte des réalités géo-climatiques des outremer. Par exemple : comment organiser un transport public par pirogue en Guyane sur des fleuves classés non navigable, comment concilier désordre climatique et calendrier scolaire à la Réunion...

**Sur la continuité territoriale** : l'égalité d'accès aux services publics est un principe qui reste à construire à différents degrés dans les DOM / TOM. L'accès égal pour tous à l'éducation et la formation, aux transports publics, aux télécommunications, à la santé... est incontournable.

**Sur l'emploi** : les outils de formation qualifiante et les moyens pour que tous y accèdent doivent être offerts dans les territoires des outremer.

**Sans politique ambitieuse pour les DOM / TOM, la tentation est constante d'expérimenter les politiques les plus régressives. Chaque recul de nos territoires se traduira demain par une régression de tous les territoires. Nous ne voulons plus être territoires d'expérimentation.**